



VERS UNE SOCIÉTÉ ACTIVE

WALTHER TRÖGER

Modérateur • Comité International Olympique



TEXTE ORIGINAL EN ANGLAIS

Il ne fait plus aucun doute que le Comité International Olympique (CIO) a l'obligation d'appliquer les valeurs olympiques à tous les domaines de la société humaine et de prendre des mesures pour y parvenir, sans distinction de race ou de religion, de sexe ou d'âge. Le fait que ce Congrès ait choisi d'aborder le thème de « L'Olympisme et la jeunesse » ne contredit pas ce fait. Pour de bonnes raisons, le Congrès se limite aux domaines essentiels, mais cela ne veut pas dire que beaucoup d'autres sujets sont négligés dans l'action quotidienne du CIO. Une des tâches les plus importantes de notre organisation est et sera toujours de motiver et de mobiliser les jeunes.

Si nous reconnaissons que l'activité physique est une condition préalable à la mobilité globale de notre société et que nous la considérons comme le fondement essentiel d'un mode de vie sain, nous devons admettre que les conditions les plus importantes pour y parvenir sont établies précisément quand nous sommes jeunes. Les jeunes se préparent à mener une vie saine, épanouie et exigeante, et il faut leur donner les moyens pour y parvenir, dès leur plus jeune âge. L'activité physique et la pratique du sport, auxquelles s'ajoutent les valeurs avérées de nos systèmes de compétition, sont particulièrement utiles à cet égard.

Le sport est fondamental en ce sens qu'il est le catalyseur d'une éducation complète, un élément de cette éducation, un moyen de réaliser le développement intégral des enfants et une condition nécessaire à un mode de vie sain ; pour cela, il a besoin de la coopération de toutes les organisations sociales au niveau local, national ou international. Le résultat de cette mission sociale, menée avec succès, est la capacité des jeunes athlètes à accomplir des tâches importantes dans tous les domaines, dans leur vie future, et à forger la société de manière dynamique pour répondre aux demandes croissantes auxquelles elle est confrontée.

Si le Mouvement olympique tient à rester fidèle aux exigences qu'il a établies et que ses composantes ont définies, il doit en particulier accepter cette tâche. Pour cela, il doit s'assurer de la coopération et de la bonne volonté de tous ceux qui sont engagés avec lui dans cette

tâche : les parents et les éducateurs, les organisations sportives à tous les niveaux, les gouvernements et les sociétés ayant des responsabilités sur le plan social ainsi que d'autres organisations sociales.

Mais cette tâche implique aussi de lutter contre la résistance et les obstacles. Ceux-ci comprennent l'augmentation de l'obésité à tout âge, et en particulier chez les enfants, l'hédonisme débridé et surtout la tentation qu'exerce une multitude d'autres attractions de la vie moderne. Les méthodes modernes de communication doivent être utilisées pour motiver les jeunes, mais aussi pour les mettre en garde contre ces dangers et contre le fait de n'avoir qu'une seule forme d'activité, au détriment de l'exercice physique. Ce thème est traité en profondeur dans le cadre du Congrès par d'autres intervenants.

Les règles du CIO donnent toutes les indications fondamentales sur la manière de définir et de réaliser ces tâches, mais même ces règles doivent de temps en temps être modernisées et reformulées, en faisant l'objet d'un examen approfondi. C'est aussi une des tâches de ce Congrès. Comme ceux qui l'ont précédé, le Congrès du Centenaire, appelé aussi « Congrès de l'unité », qui a eu lieu à Paris en 1994, a donné des indications sur notre sujet. Il a adopté une approche prudente, ce qui est compréhensible, car d'autres aspects liés au thème principal étaient prioritaires. Mais le message était clair : le sport pour tous est un droit fondamental, et les performances physiques sont un outil éducatif et le fondement d'une vie réussie. Il est généralement reconnu qu'avec les machines, les moyens de transport modernes et l'augmentation de la sédentarité, les gens aujourd'hui ne pratiquent plus, automatiquement et spontanément, une activité physique, comme le veut la nature. Pour cette raison, ils doivent compenser par le sport et l'exercice physique dans leur mode de vie, en particulier lorsqu'ils sont jeunes. Il est rarement possible de rattraper ultérieurement dans la vie ce que l'on a manqué dans sa jeunesse. Le sport au sens large a montré qu'il est le meilleur moyen de combler ces manques.

Il est de plus en plus clair que le sport et l'activité physique doivent être associés à d'autres domaines du développement humain et à un mode de vie satisfaisant. Cela signifie que l'éducation et le développement doivent être traités globalement, en prenant en considération tous les aspects de la croissance et du développement des jeunes.

Le sport doit et peut encourager la solidarité, enseigner la coexistence pacifique et aussi apprendre à gérer les différences de manière pacifique, afin de réduire l'agressivité et de faciliter le fair-play. En tant que tel, il représente un facteur important pour lutter contre la violence dans la société. Quiconque a appris dès son plus jeune âge, grâce au sport, à respecter son adversaire en retirera ultérieurement des bénéfices dans d'autres domaines de la vie.

La commission du sport pour tous du CIO (qui étudie à ses congrès biennaux les effets du manque d'exercice, demande le droit pour tous d'exercer une activité sportive et encourage les possibilités à cette fin) est donc parvenue à un accord avec les membres de la commission pour la culture et l'éducation olympique du CIO, en vue d'examiner les aspects de liaison et d'élaborer une stratégie commune. Les deux commissions ont formulé leurs suggestions avant le Congrès et attendent ses résultats avec intérêt afin de développer et de présenter conjointement leurs propositions.